



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 24 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le vingt quatre juillet à dix neuf heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 17 juillet 2020, s'est réuni à la Halle Jean Baylet à VALENCE D'AGEN, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

**2020D7-1-64**

**OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET  
AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET DE L'OFFICE  
DE TOURISME**

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	:	M. RENAUD Olivier (a donné pouvoir à JM MONESTES) : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	:	M. GIL Mathieu (représentant de M. MARTIN Henri)
Commune de CASTELSAGRAT	:	Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	:	M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	:	M. TERRENNE Jean-Paul (a donné pouvoir à E. GAILLARD) : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	:	M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	:	M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	:	M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	:	M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	:	M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	:	Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	:	M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphan

---

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)



Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MANSONVILLE	:	M. BERTHET Christian
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BOUARD Louis (a donné pouvoir à L.MARCHIOL)
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel Mme LECORRE Christiane M. GROUSSOU Bernard Mme PERE Catherine ( a donné pouvoir à B. GROUSSOU) M. ZANIN Daniel (a donné pouvoir à E. DELFARIEL) Mme LARROUSSINIE Francine (a donné pouvoir à C.LECORRE) M. LOPES Ernest (a donné pouvoir à L.BRU) Mme BRU Laetitia M. GIL Philippe (a donné pouvoir à M. GIL) Mme DUBOIS Corinne M. TOURNE Jacques Mme DARPARENS-GOUIFFES Valérie

Absents excusés :

/

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme SOPETTI Joëlle	:	Rédacteur chef
Mme RUAMPS Laura	:	Rédacteur Principal 2ème classe
M. DEMAYA Laurent	:	Animateur Principal 1ère classe

Madame Laëtitia BRU a été désignée Secrétaire de séance.

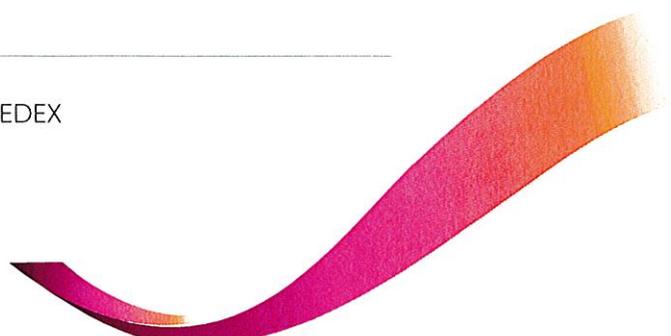
---

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)



**2020D7-1-64**

**OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET DE L'OFFICE DE TOURISME**

Conformément aux dispositions fixées par l'instruction comptable M 14, il convient d'affecter le résultat du Compte Administratif.

- considérant que le Compte Administratif 2019 présente un excédent de fonctionnement constitué du résultat de l'exercice s'élevant à **40 251,87 €**,

- considérant que le besoin de financement de la section d'Investissement corrigé des restes à réaliser en dépenses s'élève à **17 210,00 €**.

Après que le Président soit sorti de la salle et sous la présidence de Monsieur Jean Paul DELACHOUX, élu Président de séance. Il est proposé :

- d'approuver le Compte Administratif pour l'exercice 2019 pour l'Office de Tourisme Intercommunautaire,
- d'affecter la somme de 17 210,00 € au financement des opérations d'investissement,
- d'affecter le solde de 23 041,87 € en excédents de fonctionnement reportés.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Sous la présidence de Monsieur Jean Paul DELACHOUX

Après en avoir délibéré et à la majorité, dont 3 abstentions pour Mr Jacques TOURNE, Mme Valérie DARPARENS-GOUIFFES et Mme Corinne DUBOIS.

**DECIDE**

- d'approuver le Compte Administratif pour l'exercice 2019 pour l'Office de Tourisme Intercommunautaire,
- d'affecter la somme de 17 210,00 € au financement des opérations d'investissement,
- d'affecter le solde de 23 041,87 € en excédents de fonctionnement reportés.

Fait à Valence d'Agen, le 24 juillet 2020  
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme  
A Valence d'Agen, le 27 juillet 2020

Le Président de séance,



Jean Paul DELACHOUX

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **27 JUIL. 2020**

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le

**28 JUIL. 2020**

## AR PRÉFECTURE

### ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET DE L'OFFICE DE TOURISME

Numéro de l'acte : 2020D7\_1\_64

Date de la décision : 24/07/2020

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20200724-2020D7\_1\_64-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 27/07/2020

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Finances locales / Decisions budgetaires / débat d'orientations budgétaires

Document : [99\\_DE-082-248200016-20200724-2020D7\\_1\\_64-DE-1-1\\_1.pdf](#) ( Document original )

Date de dépôt de l'acte : 27/07/2020 16:29:43

Date d'envoi de l'acte : 27/07/2020 16:32:37

Date de réception de l'AR : 27/07/2020 16:33:31